

**ACTION
PUBLIQUE
2022**

Fonds pour **la transformation de l'action publique**

**Annonce des lauréats
de la 2^{de} session de l'appel à projets 2019**



Financer les investissements porteurs de transformation

Le fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP)

Le Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP) a été lancé en février 2018. Avec ses 700 M€ sur cinq ans, le FTAP est un fonds d'une ampleur inédite destiné à accompagner les administrations publiques, de l'échelon national ou déconcentré, dans leurs projets de transformation.

Le FTAP s'inscrit dans les objectifs du programme gouvernemental « Action publique 2022 » en accompagnant des projets qui visent à améliorer la qualité de service pour les citoyens et les entreprises, à offrir un environnement de travail modernisé aux agents publics et à réduire la dépense publique.

Les lauréats du FTAP sont sélectionnés par un comité de pilotage présidé par le ministre de l'Action et des Comptes publics. Il est composé du secrétaire d'État chargé du numérique, du délégué interministériel à la transformation publique (DITP), de la directrice du budget (DB), du secrétaire général pour l'investissement (SGPI) et de cinq personnalités qualifiées bénévoles issues des sphères publiques et privées.

Au total, depuis sa création, le FTAP a investi 351 M€ dans 63 projets d'un montant total de 674 M€¹.

La deuxième session de l'appel à projets 2019 du FTAP

Au titre de la deuxième session de l'appel à projet 2019, 29 dossiers ont été déposés. Les projets des administrations déconcentrées représentent environ le tiers des candidatures.

Le comité de pilotage s'est réuni le 23 septembre et a sélectionné 16 dossiers. Les projets lauréats représentent un investissement total de 152 M€, dont 93 M€ financés par le FTAP.

¹ Ce résultat inclut les lauréats annoncés dans ce dossier.

Les personnalités qualifiées



Yann ALGAN est un économiste français, spécialiste de l'économie collaborative et numérique, de l'économie de la confiance et du bien-être et des politiques publiques et de l'éducation. Il est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est nommé, en juillet 2015, doyen de l'école d'affaires publiques de Sciences Po. Ses travaux sont à la croisée de la recherche en économie, en management, et en psychologie.



Sophie BROCAS. Diplômée de l'Ecole Nationale d'Administration après avoir été journaliste pendant 13 ans et créé sa propre société de presse, elle a occupé plusieurs postes au sein du corps préfectoral, en administration centrale (direction de la modernisation et de l'action territoriale, secrétariat général...) et sur le territoire (Ile-de-France, Charente, Dordogne...). En 2011, elle devient conseillère du président du Sénat. De 2012 à 2014, elle rejoint la présidence de la République en qualité de conseillère administration, service public et décentralisation. Depuis mars 2017, elle est préfète d'Eure-et-Loir.



Axel DAUCHEZ est diplômé de l'Ecole polytechnique. Il s'est rapidement concentré sur les médias et le digital où il a dirigé des entreprises en forte croissance pendant près de 20 ans. Il devient en 1998 président de la première agence digitale française BDDP & Tequila interactive. En 2002, il prend la Direction générale du groupe Moonscoop, leader mondial de la production audiovisuelle d'animation. En 2010, il devient CEO de Deezer. En 2014, il devient président de Publicis France et pilote la première édition de Viva Technology, le premier événement mondial dédié à la collaboration entre start-ups et grands groupes. Il fonde alors Make.org, la première plateforme européenne et indépendante de mobilisation de la société civile. Axel DAUCHEZ a fait partie des experts du comité Action publique 2022.



Magali JOESSEL a commencé sa carrière au ministère de l'économie et des finances et a intégré l'Inspection générale des finances. Elle a ensuite été directrice des investissements d'intérêt général de la Caisse des dépôts et consignations, pilotant ainsi des activités d'investissement dans des infrastructures territoriales (immobilier, énergies renouvelables, numérique...). Elle a rejoint Bpifrance au moment de sa création mi 2013 comme directrice de la stratégie. Depuis septembre 2014, elle dirige le Fonds SPI (sociétés de projets industriels), qui investit dans la création de nouvelles activités industrielles.



Ross McINNES. Diplômé de l'Université d'Oxford, il débute sa carrière en banque d'investissement et corporate finance (Kleinwort Benson, Bank of America...). En 2000, Ross McInnes intègre Thomson-CSF (désormais Thalès) en tant que directeur général adjoint et directeur financier. En 2005, il devient directeur général, finances et stratégie du groupe PPR (aujourd'hui Kering). En 2009, il rejoint Safran en qualité de directeur général adjoint, affaires économiques et financières. Il est membre du directoire de l'entreprise, puis directeur général délégué jusqu'en 2015, date à laquelle il est élu président du Conseil d'administration de Safran. En octobre 2017, Ross McInnes a été nommé co-président du Comité « Action Publique 2022 » par le Premier ministre et a à ce titre contribué aux réflexions sur la transformation de l'action publique.

Liste des projets lauréats

- > **Vers une plateforme d'information et de services pour les personnes en situation de handicap. Un projet pour les rapprocher de la formation et de l'emploi** – Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, Caisse des dépôts et consignations
- > **Cartonaut, transformer la cartographie marine et l'information nautique** – Ministère des Armées, Service Hydrographique et Océanographique de la Marine
- > **Prison expérimentale** – Ministère de la Justice, Direction de l'Administration Pénitentiaire
- > **Moderniser l'organisation du travail de l'Opéra national de Paris** – Opéra national de Paris
- > **Transformation numérique de la commande publique** – Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Affaires Juridiques, Direction des Achats de l'Etat, Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat
- > **Déploiement de la télémédecine au sein des unités sanitaires en milieu pénitentiaire** – Ministère de la Justice, Direction de l'Administration Pénitentiaire, Ministère des Solidarités et de la Santé, Direction Générale de l'Offre de Soins
- > **Gestion électronique de document - Gestion électronique de courrier** – Agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine
- > **Conforter la maîtrise des données et l'expertise technique au service des usagers** – Direction départementale des territoires des Vosges
- > **Infocentre des établissements publics nationaux (EPN)** – Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction générale des Finances publiques
- > **Dématérialisation et responsabilité sociétale intégrée en Hauts-de-France** – Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de la région Hauts-de-France
- > **Transformation numérique du service de santé au travail : dématérialisation du dossier médical et déploiement de la télémédecine** – Ministère de l'Intérieur, Direction des ressources humaines
- > **Projet 3D : Développement de la Donnée en Douane - Placer la donnée au cœur des métiers de la Douane** – Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects
- > **Ligne Directe France Services** – Préfecture de la Charente-Maritime
- > **E-Contacts Plus : Assistant virtuel** – Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction générale des Finances publiques
- > **Refonte de la Plateforme d'Echange et de Confiance (PEC)** – Services du Premier ministre, Direction de l'Information Légale et Administrative, Direction interministérielle du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'Etat, Direction Générale de la Santé
- > **DataLake DGFIP : Valorisation et mise à disposition des données de la DGFIP** – Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction générale des Finances publiques

Vers une plateforme d'information et de services pour les personnes en situation de handicap. Un projet pour les rapprocher de la formation et de l'emploi

Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, Caisse des dépôts et consignations

Le projet vise à créer un portail numérique d'information, d'orientation et de services pour rapprocher les personnes en situation de handicap de la formation et de l'emploi et à terme, les accompagner tout au long de leur parcours de vie selon leurs besoins (accès à la santé, à l'école, au logement, mobilité, culture, sport, etc.). Il sera également destiné aux aidants, aux professionnels de l'accompagnement et aux employeurs pour répondre à la très grande complexité et au foisonnement des aides et services qui leur sont proposés.

Les bénéfices du projet :

- Permet une meilleure lisibilité et accessibilité des démarches des usagers dans leur accès à l'emploi et à la formation (personnes en situation de handicap prioritairement, et l'ensemble des intervenants qui sont amenés à les accompagner à un moment de leur parcours);
- Simplifie le travail des acteurs concernés et développe leur mise en réseau (les employeurs du secteur public et privé, les conseillers des MDPH, de Pôle Emploi, des Missions locales, de Cap emploi, mais également les agents de l'Agefiph et du FIHFP – Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique –, les CFA et les organismes de formation, etc.).

Montant accordé par le fonds : 3 000 000 €

Cartonaut, transformer la cartographie marine et l'information nautique

Ministère des Armées, Service Hydrographique et Océanographique de la Marine

L'objectif du projet est de développer un système d'assistance supervisé à la généralisation cartographique et à l'identification d'informations nautiques critiques pour la navigation, capable de traiter dans un temps réduit le volume en forte augmentation des mesures bathymétriques qui servent à produire les cartes marines. Ce système sera bénéfique pour l'ensemble des usagers de la mer (marins de commerce, pêcheurs, plaisanciers, administrateurs portuaires) puisqu'il permettra de détecter et de diffuser plus rapidement les informations nautiques pour assurer la sécurité en mer.

Les bénéfices du projet :

- Modifie et modernise en profondeur les métiers liés à l'analyse cartographique et à l'identification des informations nautiques ;
- Permet de valoriser l'expertise des agents pour assimiler les données actuellement en attente, puis réaliser une exploitation en flux tendu des levés acquis et collectés, toujours plus volumineux et nombreux, et engager la réalisation de nouveaux produits bathymétriques haute densité.

Montant accordé par le fonds : 1 987 000 €

Prison expérimentale

Ministère de la Justice, Direction de l'Administration Pénitentiaire

Le projet vise à rendre le temps de la peine de prison le plus utile possible sur le plan professionnel. Il s'agit de construire une prison expérimentale d'un nouveau type centré sur la réinsertion par le travail et la formation professionnelle en proposant de nouveaux métiers, notamment en lien avec le numérique et les services à distance. Le caractère professionnalisant des postes proposés et l'obtention de formations professionnelles qualifiantes permettront à la personne détenue de valoriser l'expérience acquise pendant cette période auprès d'entreprises à l'extérieur.

Les bénéfices du projet :

- Permet pour les personnes détenues une organisation de la détention responsabilisante et une libération mieux préparée sur le plan professionnel ;
- Contribue à une plus grande prévention de la récidive et de la délinquance à long terme ;
- Revalorise l'image de la prison ;
- Réduit le coût pour le contribuable.

Montant accordé par le fonds : 35 000 000 €

Moderniser l'organisation du travail de l'Opéra national de Paris

Opéra national de Paris

Le projet de salle supplémentaire à l'Opéra Bastille en 2022/23 offre l'occasion de repenser l'organisation des services et du temps de travail afin d'optimiser l'organisation des saisons. L'Opéra souhaite renouveler son système d'information de planification et gestion des temps et des activités. Les carrières et les métiers seront également revus pour plus de polyvalence. Parallèlement, un soin particulier sera apporté à l'amélioration des conditions de travail.

Les bénéfices du projet :

- S'inscrit dans une démarche globale d'amélioration des conditions de travail, de modernisation des outils, d'amélioration des procédures et de planification d'une offre optimale de spectacles que ce soit pour les spectateurs ou pour les agents.

Montant accordé par le fonds : 2 800 000 €

Transformation numérique de la commande publique

Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Affaires Juridiques, Direction des Achats de l'Etat, Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat

Le projet vise à dématérialiser l'ensemble de la chaîne de la commande publique en rendant interopérables (i.e les faire communiquer entre eux) les plateformes de consultation et de passation des marchés publics :

- des divers acheteurs publics, notamment en vue de proposer aux entreprises un portail unifié de consultation des marchés publics (interopérabilité verticale) ;
- avec les autres SI de la chaîne liés à la commande publique (politique d'achat, gestion comptable et financière, contrôles, archivage, etc.) en vue d'un meilleur partage des données et afin d'automatiser les processus et réduire les ressaisies et inconvénients inhérents (interopérabilité horizontale).

Les bénéfices du projet :

- Apporte des améliorations significatives pour les acheteurs publics comme pour les entreprises ;
- Constitue un jalon important dans la transformation et la professionnalisation de la fonction achat des administrations publiques.

Montant accordé par le fonds : 9 180 000 €

Déploiement de la télémédecine au sein des unités sanitaires en milieu pénitentiaire

Ministère de la Justice, Direction de l'Administration Pénitentiaire, Ministère des Solidarités et de la Santé, Direction Générale de l'Offre de Soins

Le projet vise à développer la capacité à effectuer des actes de télémédecine en milieu pénitentiaire. Cette offre, en permettant aux détenus de consulter un professionnel médical à distance, permettra d'améliorer de façon significative l'accès aux soins en détention.

Les bénéfices du projet :

- Accroît la diversité des soins qui pourront être assurés au sein de l'établissement ;
- Permet d'éviter une part significative des extractions médicales en direction des hôpitaux.

Montant accordé par le fonds : 2 988 000 €

Gestion électronique de document - Gestion électronique de courrier

Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine

L'ARS de la Nouvelle-Aquitaine a des implantations sur 13 sites répartis sur 12 départements avec des distances importantes entre le siège et les délégations départementales, ce qui rend nécessaire la dématérialisation et le partage en temps réel des courriers et documents. Ce projet vise à mettre en place une solution de gestion de l'ensemble des contenus numériques et numérisés pour l'ensemble de ses sites d'implantation.

Les bénéfices du projet :

- Réduit les délais de traitements des demandes des usagers et partenaires ;
- Permet une meilleure transversalité entre les directions métiers et les délégations départementales grâce au partage de l'information en temps réel et à des procédures et pratiques communes sur les documents et courriers ;
- Améliore l'environnement de travail des agents en simplifiant les circuits des courriers et en offrant un meilleur suivi de l'activité.

Montant accordé par le fonds : 314 974 €

Conforter la maîtrise des données et l'expertise technique au service des usagers

Direction Départementale des Territoires des Vosges

La DDT des Vosges concrétise le concept d'État plateforme. Avec les services et opérateurs de l'État du département, son projet est de construire un système d'information partagé et territorialisé. Il s'agit ainsi de tirer parti des outils numériques selon 3 axes d'amélioration de l'action publique :

- Simplifier les tâches administratives et concentrer les moyens sur les fonctions d'expertise à plus forte valeur ;
- Fluidifier les démarches administratives avec les usagers, par exemple en dématérialisant des démarches autour de « démarches-simplifiées » ;
- Renforcer l'accompagnement des acteurs du territoire de façon à faire émerger les projets répondant aux politiques publiques prioritaires.

Les bénéfices du projet :

- S'inscrit dans un fonctionnement « en mode projet » à l'échelle territoriale ;
- Permet de territorialiser les politiques publiques et de mieux répondre aux enjeux du territoire ;
- Permet de matérialiser rapidement des plus-values pour les agents et les usagers.

Montant accordé par le fonds : 200 000 €

Infocentre des établissements publics nationaux

Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction Générale des Finances Publiques

L'Infocentre des EPN centralisera les données financières d'environ 9 500 opérateurs de l'Etat. La DGFIP pourra ainsi :

- Simplifier et fiabiliser la production des documents budgétaires annexés aux lois de finances ;
- Créer un flux continu avec les systèmes d'information financière d'opérateurs non raccordés pour alimenter en direct l'Infocentre ;
- Mettre en place un référentiel des opérateurs commun à la DGFIP et à la direction du budget ;
- Développer l'open data de ces données financières.

Les bénéfices du projet :

- Répond à une nécessité de fiabilisation des informations budgétaires et comptables ;
- Répond à l'enjeu d'auditabilité et de transparence.

Montant accordé par le fonds : 2 652 200 €

Dématérialisation et responsabilité sociale intégrée en Hauts-de-France

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de la région Hauts-de-France

Il s'agit d'un concentrateur de 5 projets appuyé par le SILLAB, laboratoire d'innovation publique, visant à accélérer sur le terrain la transformation numérique de l'Etat et à mettre en place des méthodes innovantes d'accompagnement du changement, notamment à destination des usagers dont les publics les plus fragiles. Exemples de réalisations :

- Dématérialisation du formulaire d'évaluation des droits en MDPH ;
- Simplification de l'accès aux droits sociaux en mode 100% Facile à Lire et Comprendre (FALC) ;
- Création d'une plateforme ouverte publique/privée d'e-learning sur l'économie sociale et solidaire.

Les bénéfices du projet :

- ➔ Simplifie le rapport des usagers à l'administration, en limitant les déplacements, les contraintes horaires, la fourniture de pièces déjà collectées lors d'autres démarches ou issues d'autres administrations, les délais de communication entre administrations et administrés ;
- ➔ Permet d'intégrer pleinement la recherche universitaire et la participation citoyenne aux actions des administrations par l'expérimentation d'un suivi des projets inspirée du concept de What Works Centre.

Montant accordé par le fonds : 852 450 €

Transformation numérique du service de santé au travail : dématérialisation du dossier médical et déploiement de la télémédecine

Ministère de l'Intérieur, Direction des Ressources Humaines

Le projet vise à accélérer, dans 12 départements, le déploiement de la télémédecine pour la médecine du travail d'agents publics du ministère de l'intérieur (préfectures, police et gendarmerie) et des directions départementales interministérielles. Deux volets sont prévus : le déploiement de télécabines et la dématérialisation des dossiers médicaux des agents.

Les bénéfices du projet :

- Permet la garantie d'accès et l'amélioration de la qualité et de la régularité du suivi médical ;
- Améliore la qualité de prise en charge et de l'information ;
- Améliore la continuité du suivi médical des agents par la dématérialisation du dossier médical en santé au travail (mutations missions à l'étranger, etc.) ;
- Permet un gain de temps médical et paramédical ;
- Diminue les déplacements des médecins et des infirmiers ;
- Améliore les conditions d'exercice des professionnels de santé au travail, facteur d'attractivité pour leur recrutement (matériel haut de gamme, formation dispensée, etc.).

Montant accordé par le fonds : 1 782 240 €

Projet 3D : Développement de la Donnée en Douane - Placer la donnée au cœur des métiers de la Douane

Ministère de l'Action et des Comptes publics, Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

Le projet a pour ambition d'utiliser la donnée et la science des données pour faire émerger de nouveaux outils concrétisant le concept de « douanier augmenté » au bénéfice des missions de la Douane et de ses usagers. Un pôle d'exploitation des données sera créé au sein de la DGDDI. Des équipes spécialisées en data science seront à disposition des métiers et des services supports pour développer avec eux les outils répondant aux besoins identifiés.

Les bénéfices du projet :

- Favorise l'efficacité du ciblage des contrôles douaniers. Un meilleur ciblage autorise d'une part un recouvrement plus efficient des taxes douanières augmentant ainsi les recettes des finances publiques, et garantit d'autre part une meilleure protection du consommateur contre la contrefaçon de produits (type tabac, produits pharmaceutiques, jouets, etc.) et les risques de santé et d'accidents associés ;
- Optimise les interactions entre la Douane et les opérateurs économiques, avec un meilleur accompagnement de la Douane en fonction des possibilités réglementaires.

Montant accordé par le fonds : 18 803 737 €

Ligne Directe France Services

Préfecture de la Charente-Maritime

Création d'une plateforme téléphonique novatrice et expérimentale proposant une offre de service globale entre les services de l'État relevant de l'autorité du préfet, sur des horaires décalés : 18h00-22h00. Des agents accompagneront les usagers de Charente-Maritime en difficulté vis-à-vis de leurs démarches administratives, en s'engageant à leur apporter une réponse dans les 72H. Cette plateforme téléphonique a vocation à élargir progressivement son offre aux autres services publics en articulation avec le Réseau France Services.

Les bénéfices du projet :

- Facilite les échanges entre l'administration et les usagers de Charente-Maritime. La plateforme téléphonique permet une relation plus humanisée grâce à une réponse et un accompagnement individualisés et une qualité de service améliorée ;
- Permet de faire évoluer et de promouvoir le métier d'agent d'accueil, de professionnaliser la fonction en offrant une meilleure formation continue ainsi qu'un parcours professionnel avec des perspectives d'évolution dans le cadre d'une réflexion globale autour de la gestion des emplois et compétences.

Montant accordé par le fonds : 277 484 €

E-Contacts Plus : Assistant virtuel

Ministère de l'Action et des Comptes publics, Direction Générale des Finances publiques

50 % des demandes formulées par les usagers sur la messagerie du site impots.gouv.fr le sont avec le motif « Autres demandes ». Or ce motif ne permet pas d'orienter automatiquement la question vers les agents compétents. Pour éviter cela, un chatbot, positionné sur la page d'accueil de la messagerie, orientera l'utilisateur vers le formulaire de contact adéquat ou lui proposera directement le document pertinent. Par ailleurs, l'analyse sémantique des messages reçus via certains formulaires de la messagerie permettra de proposer à l'agent qui les traite des réponses-types.

Les bénéfices du projet :

- Permet de faciliter les échanges entre l'administration et les usagers autour des démarches en ligne ;
- Offre une assistance aux usagers et aux agents.

Montant accordé par le fonds : 3 678 000 €

Refonte de la Plateforme d'Echange et de Confiance (PEC)

Services du Premier ministre, Direction de l'Information Légale et Administrative, Direction interministérielle du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'Etat, Direction Générale de la Santé

Le projet vise à refondre la PEC, dispositif qui assure le transport de près de 5 millions de flux auprès de plus de 9200 bénéficiaires (dont 8000 collectivités) nécessaires à la réalisation de démarches administratives initiées par les usagers depuis service-public.fr ou pour des échanges entre administrations. L'objectif est d'en moderniser les fonctionnalités et de la rendre apte à servir de support technique à la dématérialisation de nombreux échanges de données entre l'Etat et ses opérateurs ou entre l'Etat et les collectivités locales.

Les bénéfices du projet :

- S'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie « Tech.gouv » portée par la DINSIC qui ambitionne d'accélérer la circulation des données pour la simplification des procédures administratives et la création de services numériques innovants, à travers la mise en place d'une plateforme d'échange de données inter-administrations ;
- Assure une infrastructure moderne et mutualisée à un grand nombre de démarches dématérialisées ou amenées à le devenir et assure ainsi la mise en œuvre concrète du « dites-le-nous une fois ».

Montant accordé par le fonds : 1 275 000 €

DataLake DGFiP : Valorisation et mise à disposition des données de la DGFiP

Ministère de l'Action et des Comptes publics, Direction Générale des Finances publiques

Le « Lac de données », véritable entrepôt informatique de l'ensemble des données décloisonnées de la DGFiP, permettra un accès facilité, centralisé et sécurisé aux données pour optimiser leur valorisation et leur croisement. L'API-management, plate-forme ouverte aux partenaires de la DGFiP juridiquement habilités, facilitera le partage des données ou de services.

Les bénéfices du projet :

- Fluidifie la circulation des données ;
- Permet de répondre aux besoins internes, aux sollicitations des autres administrations et aux droits de communication prévus par la loi. Il facilite ainsi les démarches des usagers, des partenaires de la DGFiP et le travail des agents.

Montant accordé par le fonds : 8 295 500 €

Contact presse :

Axelle DE FONTGALLAND – 01 71 21 10 90 | 06 29 88 52 55

axelle.de-fontgalland@modernisation.gouv.fr